

Réforme du titre-restaurant en France

Véronique Louwagie, ministre déléguée chargée du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes entreprises et de l'Économie sociale et solidaire, a présenté hier soir la réforme du titre-restaurant.

Les mesures proposées, issues des concertations, permettront de moderniser un dispositif reconnu par tous comme l'avantage social préféré des Français. En particulier, la disposition concernant la digitalisation totale du secteur au plus tard le 1er janvier 2027 simplifiera considérablement la gestion des titres-restaurant, notamment pour les restaurateurs.

Tel que présentée, cette réforme reflète la volonté commune à l'ensemble des parties prenantes de poursuivre le développement du dispositif du titre-restaurant.

Il s'agit d'un instrument essentiel de politique sociale, répondant à un double enjeu de santé publique, en favorisant une alimentation saine au travail, et d'équité entre les salariés ayant accès à une restauration d'entreprise et ceux qui en sont privés.

Sa modernisation doit contribuer à renforcer le soutien à l'économie locale et à la création d'emplois, en particulier dans le secteur de la restauration, tout en tenant compte de l'évolution des modes de consommation.

Edenred France souligne par ailleurs que seuls 27% des salariés français bénéficient actuellement de titres-restaurant.

Alors que le processus législatif va maintenant pouvoir débuter, Edenred France est persuadé que la modernisation du dispositif apportée par le texte qui sera voté permettra à davantage de salariés d'en bénéficier.

Ilan Ouanounou, Directeur général d'Edenred France déclare : « Les pistes de réforme du titrerestaurant présentées par madame la Ministre comprennent des mesures attendues par le secteur comme la dématérialisation totale du dispositif. Nous sommes convaincus que ce texte contribuera à renforcer les nombreux effets positifs du titre-restaurant : un soutien à une alimentation de qualité pour les salariés, du chiffre d'affaires additionnel pour les restaurateurs et un outil de fidélisation de leurs collaborateurs pour les entreprises. »

Le dispositif titre-restaurant en chiffres

Avantage social préféré des Français, le titre-restaurant bénéficie en France à **5,4 millions de salariés**, **146 000 entreprises** et collectivités clientes et **235 000 commerces** agréés (source Commission Nationale des Titres-Restaurant - CNTR).

Il représente un apport d'affaires direct de **9,4 milliards d'euros** par an dépensés dans l'économie locale et d'environ **14 milliards d'euros** en prenant en compte les dépenses additionnelles qu'il génère au profit des restaurateurs et commerçants agréés (source étude C-Ways pour la CTNR, 2024).

Le dispositif titre-restaurant constitue un soutien à l'emploi et à la croissance sur l'ensemble du territoire puisqu'il crée plus de **99 000 emplois** dont les ¾ dans la restauration (76 000), soit 1 emploi créé pour 54 bénéficiaires (source étude C-Ways pour la CTNR, 2024).

Le dispositif titre-restaurant a un **impact positif sur les finances publiques** puisqu'il rapporte environ 845 millions d'euros par an à l'Etat (source étude C-Ways pour la CTNR, 2024).

Il répond à un véritable enjeu de santé publique puisque 81% des bénéficiaires du titre-restaurant estiment qu'il leur permet de manger correctement pendant leur pause déjeuner (source étude Viavoice pour la CNTR, 2024). Pour un salarié au SMIC, le titre-restaurant représente un gain de 7% de pouvoir d'achat chaque mois (source étude C-Ways pour la CTNR, 2024).

Edenred est la plateforme digitale de services et de paiements qui accompagne au quotidien les acteurs du monde du travail. Elle connecte, dans 45 pays, plus de 60 millions d'utilisateurs à plus de 2 millions de commerçants partenaires au travers de 1 million d'entreprises clientes.

Edenred propose des solutions de paiement à usages spécifiques pour l'alimentation (comme les titres-restaurant), l'engagement des collaborateurs (comme les cartes cadeaux et les plateformes d'engagement), la mobilité (comme les solutions multi-énergies, incluant la recharge électrique, les services de maintenance, de péage et de parking), ainsi que les paiements professionnels (comme les cartes virtuelles).

Fidèles à la raison d'être du Groupe, « Enrich connections. For good. », ces solutions améliorent le bienêtre et le pouvoir d'achat des utilisateurs. Elles renforcent l'attractivité et l'efficacité des entreprises, et vitalisent l'emploi et l'économie locale. Elles favorisent également l'accès à une alimentation plus saine, à des produits plus respectueux de l'environnement et à une mobilité plus durable.

Les 12 000 collaborateurs d'Edenred s'engagent au quotidien pour faire du monde du travail un monde connecté plus efficace, plus sûr et plus responsable.

En 2024, grâce à ses actifs technologiques globaux, le Groupe a géré un volume d'affaires de près de 45 milliards d'euros réalisé principalement grâce à des applications mobiles, des plateformes en ligne et des cartes.

Coté sur Euronext Paris, Edenred fait partie des indices CAC 40, CAC 40 ESG, CAC Large 60, Euronext 100, Euronext Tech Leaders, FTSE4Good, DJSI Europe Index, DJSI World Index et MSCI Europe.

Les marques et logos cités et utilisés dans ce communiqué sont des marques déposées par EDENRED S.E., ses filiales ou des tiers. Elles ne peuvent faire l'objet d'un usage commercial sans le consentement écrit de leur propriétaire.



CONTACTS

Direction de la communication

Emmanuelle Châtelain +33 (0)1 86 67 24 36 emmanuelle.chatelain@edenred.com

Relations presse

Matthieu Santalucia +33 (0)1 86 67 22 63 matthieu.santalucia@edenred.com

Relations investisseurs

Cédric Appert +33 (0) 1 86 67 24 99 cedric.appert@edenred.com

Noé Del Pino +33 (0)1 86 67 22 15 noe.del-pino@edenred.com

Relations actionnaires individuels

Lucie Morlot (numéro vert gratuit) : 0 805 652 662 relations.actionnaires@edenred.com

